
CONCLUSIONS

TROIS CONCLUSIONS PRINCIPALES ressortent de l'Enquête 2011 :

1. **Les partenaires au développement doivent faire plus d'efforts pour joindre les actes à la parole, en s'assurant que l'adoption de politiques par les sièges des agences des partenaires au développement se traduise par des changements sur le terrain.** Cela nécessite des efforts plus soutenus pour réformer leurs politiques et leurs pratiques de terrain et les renforcer par des mesures incitant au changement et permettant de garantir des réponses plus rapides et plus souples. Les partenaires au développement doivent améliorer leur capacité à travailler dans les États fragiles. Jusqu'à maintenant, les Principes pour les États fragiles n'ont pas été à l'origine de suffisamment de changement dans les pratiques des partenaires au développement, conduisant à de meilleurs résultats sur le terrain.
2. **Les cadres de développement traditionnels**, tels que les Objectifs du Millénaire pour le développement ou les stratégies de réduction de la pauvreté, **ne suffisent pas pour s'attaquer aux défis posés par les États fragiles et en situation de conflit.** Il faut un changement majeur dans la façon dont les questions, les priorités et les résultats sont définis, au niveau global autant qu'au niveau national. Les réalités politiques des États fragiles doivent être bien mieux prises en compte.
3. Les Principes pour les États fragiles concernent avant tout les pratiques des partenaires au développement. Néanmoins, les diagnostics de l'Enquête suggèrent qu'ils peuvent également constituer un outil efficace pour améliorer le dialogue et l'engagement dans les pays. Les pays partenaires et les partenaires au développement pourraient utiliser les PEF comme base pour se mettre d'accord sur **des cadres de responsabilité communs donnant la priorité à la consolidation de la paix et au renforcement de l'État, en s'assurant qu'ils sont financés et en faisant le suivi des résultats.** ■



Extrait de :
International Engagement in Fragile States
Can't We Do Better?

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264086128-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Conclusions », dans *International Engagement in Fragile States : Can't We Do Better?*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264094796-15-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.